HISTOIRE

DE

CHARLEMAGNE.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
rue de Vaugirard, n° 9, près l'Odéon.



HISTOIRE

DE

CHARLEMAGNE,

PAR ÉGINHART;

TRADUCTION NOUVELLE,

PAR M. D***,

Répétiteur des Pages de LL. MM. II. et RR.



A PARIS,

Chez L'HUILLIER, Libraire de MM. les Pages de LL. MM. II. et RR., rue des Mathurins St. Jacques, n° 3 *bis.*

1812.

PRÉFACE D'ÉGINHART.

En écrivant la vie privée du roi Charles, mon bienfaiteur, en retraçant la plupart de ses exploits et de ses grandes actions, je me suis appliqué, autant que je l'ai pu, à être exact et concis. J'ai voulu ménager l'attention de ceux qui ne lisent qu'avec répugnance les ouvrages nouveaux, et je ne me suis point flatté d'être lu par ceux dont le dégoût va plus loin, et s'étend jusqu'aux chefs-d'œuvre des meilleurs écrivains de l'antiquité.

Sans doute les historiens ne manqueront point à notre siècle. Les événemens qui se passent sous nos yeux, ne sont point de nature à rester ensevelis dans l'oubli. En s'occupant à les transmettre

à la postérité, plus d'un écrivain croira travailler efficacement pour sa propre gloire. Cette idée ne m'a point arrêté : tout ce que je vais rapporter, je l'ai vu moi-même, ou j'en ai été informé directement. Si un autre que moi écrit la même histoire, personne du moins, j'en suis certain, ne mettra dans ses narrations plus d'exactitude et de vérité ; et j'aime mieux, si j'ai des concurrens, partager avec eux les suffrages de la postérité, que d'abandonner à l'oubli la mémoire glorieuse d'un roi qui n'eut point d'égal en son temps, et qui doit servir de modèle à ses successeurs.

Une autre considération non moins puissante m'a fait prendre la plume : admis à la cour de Charlemagne, ce roi et sa famille n'ont cessé de me combler de faveurs et de biens ; je ne pourrai

jamais en être assez reconnaissant; et c'eût été me rendre coupable de la plus noire ingratitude, que de garder le silence sur la vie et les actions de mon illustre bienfaiteur, comme si ce grand homme n'eût jamais existé.

Je sens et j'avoue mon insuffisance; mes forces sont bien au-dessous de l'entreprise que je vais tenter : il faudrait être l'orateur romain pour parler dignement de Charlemagne. Je n'aurai aucune part au sentiment d'admiration que les exploits héroïques de ce monarque inspireront à mes lecteurs.

Peut-être s'étonnera-t-on qu'un homme à qui la langue latine est peu familière, se soit avisé de composer un ouvrage latin, malgré l'opinion de Cicéron qui, dans son premier livre des Tusculanes, dit, en parlant de quelques écrivains de

Rome : « Se mêler d'écrire sans être ca-
» pable de rendre ses idées avec assez
» de clarté et de force pour intéresser
» ses lecteurs, c'est perdre son temps,
» et avilir les lettres. » L'avis de cet orateur célèbre devait sans doute me faire déposer la plume; mais j'ai pris la ferme résolution de m'exposer moi-même à la censure publique en faveur d'un grand homme, et de sacrifier mon amour-propre à sa gloire.

PRÉFACE

DU TRADUCTEUR.

L'OUVRAGE d'Eginhart est la principale source où ont puisé les divers historiens du règne de Charlemagne. Cet auteur est du petit nombre de ceux qui, en leur qualité de témoins immédiats et présens à l'action, ont les droits les moins équivoques à la croyance de leurs lecteurs. Eginhart fut élevé à la cour de Charlemagne, qui le fit son secrétaire. Si l'affection et la reconnaissance se montrent souvent dans sa narration, elle n'en porte pas moins

le cachet de la vérité, et c'est avec intérêt qu'on la rapprochera des histoires multipliées auxquelles elle a servi de base. La plupart de ces histoires ont été composées par des écrivains, plus jaloux de se montrer penseurs profonds et philosophes éloquens, que d'être historiens véridiques.

Les auteurs ne s'accordent point sur le style qui convient à l'histoire: les uns veulent qu'il soit simple et sans ornemens; les autres, qu'il soit embelli des charmes de l'éloquence; plusieurs ont pensé que l'histoire ne devait être que le résultat d'une espèce d'enquête, et d'audition de témoins interrogés et confrontés sur

faits et articles; on l'a considérée aussi comme devant être un tableau où les faits sont exposés avec l'indication de leurs causes, où l'on trouve à côté du nom des personnages la peinture de leurs caractères. Sans nous arrêter à discuter ces opinions diverses, nous remarquerons que les historiens qui ont la prétention de faire des portraits, d'indiquer les causes des événemens, et de démêler les causes réelles des causes apparentes, travaillent plus d'imagination que d'après les renseignemens qu'ils ont sous la main; que par conséquent ils s'exposent sans cesse à altérer la vérité, et courent risque de s'en écarter alors même

qu'ils s'efforcent de la bien saisir. Souvent ce que l'on croit être le développement d'un vaste plan, conçu et médité long-temps d'avance, n'est que l'action suivie d'un génie supérieur, aidé d'un caractère ferme, qui met à profit les circonstances à mesure qu'elles se présentent d'elles-mêmes, ou qu'il les fait naître avec habileté. Par exemple, est-il probable que Charlemagne, en montant sur le trône, ait formé le projet de fonder l'empire d'occident? Non; mais ce prince avait un grand courage et un grand caractère qui le dirigeaient ou plutôt l'inspiraient; et, sans le secours de grandes combinaisons politiques, il a mar-

ché, comme à son insu, vers le but qui lui était marqué par le destin (1).

On peut reprocher à beaucoup d'historiens anciens et modernes, d'avoir sacrifié la vérité à leurs talens, à l'impression qu'ils voulaient produire sur leurs lecteurs. Pour ne parler que de Tacite, le premier des historiens latins, il a peut-être mérité ce reproche plus qu'aucun autre. S'il a eu raison de couvrir d'une

(1) Le génie et les grands exploits de Charlemagne ont dû paraître étonnans et admirables jusqu'à nos jours; mais quels seront l'étonnement et l'admiration de la postérité la plus reculée, en lisant l'histoire de celui qui a su exécuter ce que Charles lui-même, environné des lumières de notre siècle, n'eût point osé concevoir!

exécration indélébile les empereurs dont il a écrit l'histoire, il n'est pourtant pas croyable que leur vie entière n'ait offert que turpitude et cruauté. L'homme qui commet des crimes est dans un état violent et contre nature, qui ne peut durer toujours (1).

Les historiens qui se constituent juges des actions et des entreprises

---

(1) Tacite, n'en déplaise à ses admirateurs, n'est pas à l'abri d'une critique judicieuse fort étendue : selon Mably, « il n'a tiré aucune » leçon du règne de Tibère ; son pinceau est » fort, son instruction nulle. A sa manière » de peindre la conduite des Romains envers » les peuples dits barbares, l'on a de justes » raisons de douter de sa philosophie. »

qu'ils rapportent, ne négligent rien pour nous faire adopter leur opinion, quelquefois très-injuste et très-erronée. Ainsi, quelques auteurs ont prétendu que Charlemagne, en transportant en France dix mille familles saxonnes, avait exercé un grand acte de despotisme. Mais, avant d'exercer cet acte de sévérité, plusieurs fois le grand monarque avait vaincu les Saxons, et les avait traités avec clémence ; plusieurs fois, oubliant leurs sermens et la générosité du vainqueur, ils avaient ravagé nos frontières par le fer et le feu : n'était-il pas nécessaire de prendre enfin, envers un peuple parjure et perfide, une mesure de

sûreté qui seule pouvait garantir l'exécution des traités ?

Eginhart s'est contenté de rapporter les faits avec clarté et précision, sans orner ses récits de pensées brillantes, sans se livrer à des réflexions qui préviennent sans cesse la sagacité du lecteur, et ne lui laissent point la faculté de juger par lui-même. Sa narration est dans le genre simple, mais elle attache par le seul charme de la vérité.

HISTOIRE DE CHARLEMAGNE.

CHAPITRE PREMIER.

Hildéric, dernier roi de la race Mérovingienne, est déposé. La puissance royale était tombée depuis long-temps dans les mains des gouverneurs du palais.

On pense que la race Mérovingienne, dans laquelle les Français choisissaient depuis long-temps leurs rois, a régné jusqu'à Hildéric, qui, par les ordres du pape Etienne (1), fut déposé, tondu et enfermé dans un monastère : cette race

(1) D'autres historiens prétendent que ce fut le pape Zacharie qui déposa Hildéric l'an 750.

qui, en apparence, ne fut détrônée que dans la personne de Hildéric, était depuis long-temps sans vigueur; et les princes qui en sortaient, manquant d'énergie, n'avaient par eux-mêmes que leur nom et un vain titre: les trésors et la puissance du royaume étaient dans les mains des gouverneurs du palais du roi, qu'on appelait maires de l'hôtel; c'étaient eux qui gouvernaient l'Etat.

Le roi, content d'une ombre de royauté, pour toutes fonctions portait l'épaisse chevelure, la longue barbe; siégeait sur le trône; représentait en qualité de souverain; envoyait des ambassades comme de son plein pouvoir et de son propre mouvement; recevait, de quelque part qu'elles vinssent, toutes celles qui se présentaient, et faisait à leurs demandes les réponses qu'on lui avait dictées, ou plutôt commandées. Outre qu'il n'était revêtu que d'un titre stérile, et ne jouissait que d'une existence précaire dans

la dépendance servile du gouverneur, le roi n'avait en propriété qu'un village, lequel était encore d'un bien faible rapport, où il tenait maison, et n'avait qu'un petit nombre de valets. En quelque endroit qu'il lui fallût se rendre, il y allait dans une charrette traînée par des bœufs, qu'un bouvier aiguillonnait à la manière des villageois ; le roi venait ainsi au palais, et aux assemblées de son peuple qui se tenaient une fois tous les ans, pour traiter des affaires publiques et de tout ce qui concernait la prospérité du royaume ; il s'en retournait chez lui dans le même équipage.

Les maires de l'hôtel, ainsi que nous l'avons dit, tenaient les rênes de l'Etat, et étaient chargés de pourvoir, tant au dehors que dans l'intérieur, à tous les besoins du royaume.

CHAPITRE II.

Pepin et Carloman étaient maires de l'hôtel, sous Hildéric. Abdication et retraite de Carloman.

LORSQUE Hildéric fut déposé, Pepin, père de Charlemagne, était en possession de la charge de maire de l'hôtel, à titre d'héritier de Charles Martel, son père, qui avait délivré la France des brigands qui s'emparaient des terres, et s'en rendaient seigneurs; et dans deux batailles, l'une en Guyenne du côté de Poitiers, l'autre sous Narbonne, prés la rivière de Bire, avait si bien battu les Sarrasins qui s'efforçaient de pénétrer dans la Gaule, qu'il les avait forcés de retourner en Espagne.

Charles Martel avait hérité de cette charge également de son père, qui se

nommait aussi Pepin, et avait très-bien rempli les devoirs de sa place.

Le peuple ne donnait cette fonction qu'à des nobles et aux plus riches d'entre eux. Elle était restée à Pepin, père de Charlemagne, et à son frère Carloman, comme héritage de leur père et de leur aïeul; elle fut séparée entre ces deux frères qui, d'accord et dans une parfaite union, gouvernèrent, chacun de son côté, sous le même Hildéric dont nous avons parlé, jusqu'au moment où, sans autre motif apparent que l'amour de la vie contemplative, Carloman abdiqua sa part du gouvernement, et alla jouir du repos à Rome, où il changea de robe, se fit moine, et se retira dans l'église de Saint-Sylvestre, au mont Soracte, sur lequel il fit bâtir un monastère. Là, avec plusieurs compagnons de vocation qui l'avaient suivi, il jouit quelques années de ce repos qu'il paraissait avoir tant souhaité; mais, comme beaucoup de per-

sonnes illustres venaient de France en pèlerinage à Rome, et ne voulaient point passer près du lieu de sa retraite, sans aller lui rendre hommage, comme à celui qui avait été autrefois leur seigneur, le repos qui faisait ses délices fut troublé : cette contrariété le fit changer d'asile ; il quitta le mont Soracte, et se retira dans la province de Sanne, au monastère Saint-Benoît, sur le mont Cassin. Il passa là (1) le reste de ses jours dans la sainteté de la vie religieuse.

---

(1) Selon d'autres historiens, il mourut à Vienne sur le Rhône, en 754, et fut transporté à son abbaye pour y être enterré.

CHAPITRE III.

Pepin devient roi de France ; il meurt ; ses deux fils, Charles et Carloman, lui succèdent. Mort de Carloman.

PEPIN, frère de Carloman, de gouverneur du palais qu'il était, fut établi roi de France par l'autorité du pape. Il régna environ l'espace de quinze ans, termina la guerre de Guyenne, qu'il ne discontinua pas pendant neuf ans contre Gaiffre, duc de cette contrée. Il mourut à Paris d'hydropisie ; Charles et Carloman, ses deux fils, lui succédèrent. Les Français, dans une assemblée solennelle, leur décernèrent à tous deux la couronne, à condition qu'ils partageraient également le royaume entre eux, de manière que Charles règnerait sur les Etats que Pepin leur père avait gouvernés seul, et Carlo-

mah sur ceux qu'avait régis leur oncle Carloman.

Ils consentirent à ce partage, et chacun d'eux prit possession des Etats qui lui avaient été donnés. Ils demeurèrent d'accord et en bonne intelligence : ce ne fut pas sans peine, car des flatteurs de Carloman s'efforçaient de rompre cette union, et l'on crut que la guerre éclaterait entre les deux frères; mais, dans la suite, on vit que ce danger avait été plus apparent que réel. Cependant, après la mort de Carloman, la reine sa femme et ses enfans, avec quelques-uns des plus grands seigneurs de sa cour, abandonnèrent l'Italie; la reine calomnia le frère du feu roi son mari, et fut se mettre, avec ses enfans, sous la protection de Didier, roi des Lombards (1).

Carloman mourut après avoir régné, en commun avec son frère, l'espace de deux ans.

(1) Peuples émigrés de l'Allemagne en Italie.

CHAPITRE IV.

Après la mort de Carloman, Charlemagne reste seul roi de tout le royaume. Introduction à l'histoire de ce monarque.

Après la mort de son frère (1), Charles fut créé roi de tout le royaume, du consentement de tous les Français.

Je ne crois pas devoir parler ici de la naissance, de l'enfance et de la jeunesse de Charlemagne; il n'en a été rien écrit, et il n'existe personne qui puisse en dire quelque chose comme témoin oculaire. Sans m'occuper de ce que j'ignore, je vais écrire l'histoire de ses actions, de ses mœurs, et des diverses circonstances de sa vie qui me sont connues.

Je commencerai par le récit des exploits qui l'ont illustré tant au dehors

(1) Il mourut l'an 771, le 4 décembre.

que dans l'intérieur de son royaume; après quoi je rendrai compte de sa manière de vivre, des études auxquelles il s'est appliqué, des diverses phases de sa fortune; je passerai ensuite à l'histoire de son gouvernement, et je finirai par celle de sa mort; enfin je ne tairai de lui rien de ce qui mérite d'être connu.

CHAPITRE V.

Premières expéditions militaires de Charlemagne. Guerre de Guyenne entreprise avec vigueur, et terminée avec succès.

La première de toutes les guerres que Charlemagne entreprit fut celle de Guyenne, que son père avait commencée, mais n'avait pu finir. Il l'entreprit la première, parce qu'il espérait pouvoir l'achever en très-peu de temps, à l'aide de son frère encore vivant, qu'il avait prié de se joindre à lui, et dont il attendit vainement des secours promis. Cependant, comme il avait commencé cette guerre avec chaleur, il ne voulut point l'abandonner sans avoir donné l'exemple de la persévérance et du courage, et accompli ce qu'exigeaient de lui son intérêt et sa gloire.

Hunauld, après la mort de Gaiffre,

s'était mis en mesure de s'emparer de la Guyenne, et de reprendre les hostilités qui touchaient à leur terme; le roi le contraignit de renoncer à cette conquête, et de se réfugier dans le pays des Basques. Ne croyant pas devoir lui laisser ce refuge, Charlemagne passa la Garonne, et fit dire à Loup, duc des Basques, de lui livrer Hunauld, sinon qu'il allait lui faire la guerre à lui-même. Ce duc, prenant conseil de la prudence, non-seulement lui livra Hunauld, mais en outre mit sa personne et ses Etats à la discrétion du roi.

CHAPITRE VI.

Guerre contre les Lombards. Didier leur roi est pris ; son fils Adalgise est expulsé de toute l'Italie. Pepin, fils de Charlemagne, est fait roi de cette contrée.

Après avoir terminé la guerre de Guyenne, et assuré le repos de cette contrée, Charlemagne (1), sur la demande et à la sollicitation du pape Adrien, fit la guerre aux Lombards; Pepin son père la leur avait faite aussi sur la demande du pape Etienne; mais Pepin eut, dans cette guerre, de grands obstacles à surmonter : plusieurs des grands de son royaume, qu'il avait appelés à son conseil, furent d'un avis si opposé au sien, qu'ils déclarèrent fermement et à haute voix, qu'ils l'abandonneraient et s'en retourneraient chez eux. Malgré ces murmures, Pepin per-

(1) On se rappelle que son frère était mort.

sista dans sa résolution, continua la guerre, et bientôt après vainquit Astolphe, roi des Lombards.

Quoique Charlemagne parût avoir pris les armes contre eux par les mêmes motifs qui y avaient déterminé son père, cette guerre fut différente dans ses événemens, ses difficultés et son résultat. Pepin, tenant Astolphe assiégé dans Pavie, le força en peu de jours de donner des otages, de rendre les villes et les forteresses qu'il avait prises aux Romains, et de faire serment qu'il ne tenterait jamais de les reprendre. Quand Charlemagne eut attaqué les Lombards, il ne s'arrêta point qu'il n'eut forcé Didier leur roi à se rendre après l'avoir tenu long-temps assiégé; qu'il n'eut contraint le fils de ce roi, Adalgise, sur qui tous les Lombards fondaient leur espérance, à sortir non-seulement de la Lombardie, mais encore de toute l'Italie; qu'il n'eut rendu aux Romains tout ce qu'on leur

avait pris, renversé la puissance d'un nommé Rotdgaux, sénéchal du duché de Frioul, qui voulait changer le régime du pays, et y établir sa domination; enfin, qu'il n'eut soumis toute l'Italie à sa puissance, et fait son fils Pepin roi de cette contrée.

Ce serait ici le lieu de retracer la peine que Charlemagne eut à passer les Alpes pour pénétrer en Italie, les travaux pénibles et les fatigues qui accablèrent les Français sur les montagnes, dans des chemins hérissés de pierres, de rochers escarpés qu'il fallut gravir; mais je me suis moins proposé d'écrire l'histoire des guerres que celle de la vie de Charlemagne. Vainqueur des Lombards, il fit la conquête de toute l'Italie; il en bannit à jamais le roi Didier, en chassa Adalgise, fils de ce roi, et restitua au pape Adrien tout ce que les rois lombards avaient usurpé sur l'église de Rome.

CHAPITRE VII.

Guerre contre les Saxons; son origine et ses causes; elle est de longue durée. Les Saxons plusieurs fois vaincus se soumettent, et rompent ensuite les traités.

Charlemagne n'eut pas plutôt terminé la guerre d'Italie, qu'il reprit celle contre les Saxons qui semblait presque abandonnée. Elle fut la plus longue, la plus difficile et la plus sanglante que les Français eussent jamais faite.

Les Saxons, comme presque toutes les autres nations qui occupent la Germanie, sont peu civilisés, enclins à l'idolâtrie et ennemis de notre croyance; ils ne pensent pas qu'il y ait aucun crime dans le mépris et la violation des lois divines et humaines. Ces causes n'étaient pas les seules qui pouvaient chaque jour troubler la paix et susciter la guerre;

nos terres et celles des Saxons se touchaient presque par tous les points, excepté par un petit nombre d'endroits où nous étions séparés d'eux par quelques grandes forêts, ou par de hautes montagnes qui nous servaient respectivement de limites; dans ces endroits, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, ils dressaient des embûches, commettaient des meurtres, se livraient au pillage, et incendiaient les habitations. Les Français en furent si irrités et si indignés, qu'ils résolurent non d'user de représailles envers les Saxons, mais de leur faire une guerre cruelle.

Cette guerre fut suivie de part et d'autre avec beaucoup d'acharnement, mais elle fut plus funeste aux Saxons qu'aux Français. Elle dura trente-trois ans : ce fut la perfidie des Saxons qui la rendit si longue. Il serait difficile de dire combien de fois ces misérables, étant vaincus, se rendirent au roi, en

implorant sa clémence et se soumettant à toutes ses volontés; combien de fois ils donnèrent, sur-le-champ, les otages qui leur étaient demandés, reçurent les ambassades qu'on leur envoyait, et furent assez domptés pour promettre de renoncer à leur idolâtrie, et d'embrasser le christianisme. Au reste, ils prirent si souvent de tels engagemens, et ils y manquèrent tant de fois, qu'on ne peut dire affirmativement s'ils étaient plus disposés à les prendre qu'à les violer. Du moment où la guerre fut commencée contre eux, à peine se passa-t-il une seule année sans qu'ils se rendissent coupables de quelques perfidies. Mais le courage du roi était si grand, et sa constance si inébranlable dans l'adversité comme dans la prospérité, que rien ne pouvait le déconcerter ni le détourner de ses desseins. Quand les Saxons lui avaient fait quelque injure, il ne la laissait jamais impunie : il allait en per-

sonne, avec une forte armée, ou envoyait à sa place quelques-uns de ses comtes, tirer vengeance de la conduite de ces rebelles, et les châtier comme ils le méritaient. Il y mit tant de fermeté que tous ceux qui avaient coutume de se révolter contre lui, furent vaincus et soumis à son pouvoir. Il déporta dix mille familles, prises sur les deux rives de l'Elbe, et les dissémina sur le territoire de toute la Gaule et de la Germanie.

Cette longue guerre se termina par un traité qui fut proposé aux ennemis, et qu'ils acceptèrent, s'engageant à abandonner le culte de leurs faux dieux, à renoncer aux cérémonies de leur pays, à se faire chrétiens, et à se réunir aux Français, pour ne plus former ensemble qu'un seul et même peuple.

CHAPITRE VIII.

Durant la longue guerre contre les Saxons, on n'a livré que deux batailles ; les Français furent victorieux. Grand caractère et vigilance de Charlemagne.

PENDANT toute cette guerre contre les Saxons, qui a duré si long-temps, deux batailles seulement ont été livrées, l'une près d'une montagne appelée Homeggi, sur un lieu nommé Théotmellé ; l'autre près la rivière de Hase, et toutes deux le même mois, à peu de jours d'intervalle entre elles.

Les Saxons, dans ces deux batailles, furent si complètement battus et réduits, que depuis ils n'osèrent jamais attaquer le roi, ni lui faire face lorsqu'il marchait à eux, à moins qu'ils ne fussent en possession de quelque fort qui leur donnât un grand avantage.

Cette guerre, de part et d'autre, coûta la vie à un grand nombre d'hommes recommandables, de braves chevaliers, et à beaucoup d'autres personnes qui étaient environnées d'honneurs et jouissaient d'un grand crédit dans leur patrie. Cette guerre durait depuis trente-trois ans, lorsqu'enfin elle fut terminée.

Un si grand nombre de guerres terribles s'allumèrent en divers lieux contre les Français, et furent conduites avec tant de sagesse de la part du roi, que, pour quiconque regarde de près les choses, il y a lieu de douter de ce qu'on doit le plus admirer, ou de sa constance qui ne l'abandonnait jamais, ou de sa fortune qui lui était toujours fidèle dans toutes ses entreprises.

La guerre de Saxe commença deux ans avant celle d'Italie, et n'offrit point de trêve; cependant le roi ne négligea rien de ce qui devait être fait dans chaque endroit, même alors qu'on n'avait pas moins

à s'occuper dans l'un que dans l'autre ; il était le plus sage et le plus courageux prince qui existât de son temps ; il n'y avait point d'obstacle ni de danger qui l'empêchât d'entreprendre et d'exécuter ce qu'il avait jugé à propos de faire. Il savait garder une si juste mesure en toutes choses qu'il ne pliait jamais sous le poids de l'adversité, et que dans la prospérité il n'était point enivré de sa gloire, ni des faveurs de la fortune.

CHAPITRE IX.

Guerre d'Espagne; toutes les villes se soumettent. Retour de Charlemagne. Perfidie des Basques : ils taillent en pièces l'arrière-garde de notre armée, et pillent les bagages.

Quoique Charlemagne fût en guerre continuelle avec les Saxons, il se borna néanmoins à ne faire garder les frontières de son royaume que par des garnisons qu'il distribua sur les points où il les jugea nécessaires, et avec l'armée la plus formidable qu'il eût pu rassembler, il vint en personne attaquer l'Espagne. Dès qu'il eut franchi les Pyrénées, et qu'il fut sur les terres d'Espagne, toutes les villes et toutes les forteresses devant lesquelles il se présenta se rendirent, et il s'en empara sans coup férir.

Cette expédition étant terminée, il revint dans son royaume. Il aurait ra-

mené son armée sans qu'elle eût éprouvé aucun échec, si, en repassant les Pyrénées, les Basques, dont il croyait avoir l'affection, ne lui avaient joué un tour perfide qu'il était loin de prévoir : son armée marchait étendue en longueur, parce que les chemins étaient étroits et difficiles; les Basques étaient embusqués sur le haut des montagnes; le lieu les favorisait d'autant plus qu'il était couvert de forêts épaisses; ils sortent de leur embuscade, attaquent le convoi des bagages et l'arrière-garde de l'armée, la repoussent vigoureusement au fond de la vallée qu'ils dominaient, et là lui livrent un combat si terrible, qu'il n'échappa au carnage aucun soldat de cette arrière-garde (1). Ils pillèrent le butin, et, à la faveur de la nuit qui approchait, ils s'enfuirent et se dispersèrent promptement de tous côtés. Les Basques durent

(1) Ce massacre fut commis près Roncevaux.

leur avantage en ce combat à la légèreté de leurs armes et à la situation des lieux. Les Français étaient pesamment armés, et avaient contre eux une position défavorable; ils devaient infailliblement succomber. *Egihart*, maître-d'hôtel du roi; *Anseaume*, comte du palais, et *Roland* (1), gouverneur des frontières de la Bretagne (2), furent tués dans la mêlée.

Le roi ne put sur-le-champ tirer vengeance de cet outrage, parce que les Basques, aussitôt qu'ils l'eurent commis, s'étant dispersés de toutes parts, on ne put savoir où ils étaient, ni de quel côté ils avaient tourné.

(1) C'est ce Roland si fameux dans les histoires de son temps. Il n'est rien dit ici de son épée *durandal*, sur laquelle on a fait tant de contes merveilleux.

(2) Aujourd'hui l'Angleterre.

CHAPITRE X.

Soumission des Bretons. Charlemagne passe en Italie ; il est prêt à marcher contre les Béné-ventins ; le duc se soumet et donne des otages. Le roi revient en France.

Charlemagne soumit aussi les Bretons qui occupaient l'extrémité de la France bornée par l'Océan, et qui refusaient de lui obéir. Dès qu'ils le virent envoyer une armée contre eux, ils se hâtèrent de lui donner des otages, et de lui promettre de faire tout ce qu'il leur demanderait.

Après cette expédition, il passa en Italie avec son armée, vint à Rome, et alla camper à Capoue, ville de la Campanie (1), d'où il fit dire aux Béné-ventins de se rendre, ou qu'il allait marcher contre eux. Mais *Adalgise*, duc et

(1) Au royaume de Naples.

seigneur du pays, prévint l'effet des menaces du roi : il envoya au devant de lui, avec une forte somme d'argent, ses deux enfans *Rumauld* et *Grimault*, qu'il le pria d'accepter pour otages ; et promit, tant pour lui-même que pour son peuple, de faire tout ce que le roi exigerait, excepté une seule chose, qui était de venir en personne devers lui. Le roi, plus jaloux d'épargner le peuple que d'abaisser la fierté d'un duc, accepta les otages, accorda à Adalgise la grande faveur de ne pas l'obliger à venir, et de plus, lui fit la grâce de ne retenir que le plus jeune de ses fils, et de renvoyer l'autre. Il finit par laisser auprès de ce duc des commissaires chargés de faire prêter aux Bénéventins le serment de fidélité, et s'en retourna par Rome ; il passa quelques jours à visiter les lieux saints que renferme cette ville, et revint en France.

CHAPITRE XI.

Guerre de Bavière. Tassilon, duc de cette contrée, après s'être rendu agresseur, n'ose faire résistance ; il donne des otages, et la paix est rétablie. Charlemagne le fait venir à sa cour, et l'y retient.

IMMÉDIATEMENT après les événemens dont on vient de rendre compte, la guerre de Bavière éclata tout à coup, et se termina avec la même promptitude. Elle fut allumée par l'orgueil et l'extravagance de *Tassilon*, qui, se laissant influencer par sa femme (1), fille du roi Didier dont nous avons parlé, se ligua avec les Huns, qui touchent son duché au levant, et non-seulement se révolta contre le roi, mais encore leva une

(1) Elle imaginait pouvoir se venger par son mari de ce que le roi avait fait à son père.

armée pour faire des excursions sur ses terres. Le roi ne put souffrir cet affront; il en fut indigné : il ordonna des levées de toutes parts, pour marcher contre la Bavière. Il s'avança, en effet, avec une armée formidable, jusqu'à la rivière du Lech qui sépare la Bavière de l'Allemagne. Il établit son camp sur les bords de cette rivière, et, avant d'entrer dans le duché, il envoya des députés vers le duc pour savoir ce que signifiait sa conduite. Celui-ci, s'apercevant qu'il n'y avait rien à gagner ni pour lui, ni pour son peuple, à résister à un grand roi, demanda grâce en tâchant de s'excuser, donna les otages qu'on exigea de lui, parmi lesquels était son fils *Théodon;* il promit et fit serment de ne plus écouter jamais quiconque lui conseillerait de se révolter contre le roi.

Ainsi fut terminée cette guerre qui semblait devoir être fort longue. Après cette pacification, le roi fit venir auprès

de lui Tassilon (1), l'y retint, et lui ôta le duché de Bavière, qu'il ne voulut plus confier à des ducs, mais à des comtes qui l'ont gouverné dans la suite.

(1) Sigebert dit que le roi fit Tassilon et son fils moines en 788.

CHAPITRE XII.

Guerre contre les Esclavons. Origine et causes de cette guerre. Quel était le pays habité par ces peuples. Charlemagne marcha contre eux en personne, et les soumit.

Les soulèvemens de Bavière étant apaisés, le roi fit la guerre aux Esclavons, que, dans notre langue, nous appelons Wilses, et dans la leur Welatabes (1). Entre autres nations qui prirent part à cette guerre, d'après les ordres du roi, il y eut des Saxons qui vinrent en qualité d'auxiliaires ; sans doute ces auxiliaires marchaient moins par zèle que pour faire parade de leur obéissance.

La cause de la guerre contre les Esclavons fut qu'ils faisaient tous les jours des courses sur les terres des Abodrites,

(1) Peuples de la Marche de Brandebourg et de la haute Poméranie. On les appelait aussi Vandales.

peuple dès long-temps ami des Français. Quelque message qu'on eût envoyé aux Esclavons, on n'avait pu leur faire cesser ces brigandages. Il existe un bras de mer que l'Océan étend du côté du levant : ce bras est si long, qu'on en ignore la mesure, mais sa plus grande largeur n'a pas plus de cinquante lieues, et dans divers endroits il est beaucoup plus étroit ; il est environné de plusieurs peuples : les Danois, et les Saxons que nous appelons Normands, habitent la côte située au nord, et toutes les îles qui sont dans ces parages ; la côte tournée au midi est occupée par les Esclavons, les Systes et autres peuples dont les principaux sont les Welatabes auxquels le roi fit la guerre. Dans une seule expédition où il commanda en personne, il les battit et les dompta si bien, que depuis ce moment on n'entendit plus dire que, dans aucun cas, ils fussent rebelles à ses ordres.

CHAPITRE XIII.

Guerre de Hongrie. Les Français vainqueurs s'y enrichissent d'un immense butin. *Chéric* et *Gérolt*, seigneurs français, furent tués dans cette guerre qui dura huit ans.

Après la guerre dont nous venons de rendre compte, survint celle contre les Avars, qu'on appelait aussi les Huns : elle fut la plus terrible de toutes les guerres que fit Charlemagne, celle contre les Saxons exceptée. Le roi la dirigea avec plus de vigueur et d'appareil que toutes les autres guerres. Il n'alla cependant lui-même en Pannonie (1) qu'une seule fois; il s'y fit remplacer par son fils Pepin, ses sénéchaux, ses comtes et ses lieutenans, qui conduisi-

(1) Pays habité par les Huns : ils y étaient venus de la Scythie, et y avaient fait beaucoup de mal.

rent sagement cette guerre, et la firent huit ans avant de pouvoir la terminer.

Si vous voulez, lecteur, savoir combien il y eut de batailles livrées et de sang répandu dans cette guerre, vous en aurez un témoignage non équivoque dans tout le territoire de la Pannonie (1), totalement dépeuplé; dans le lieu où était élevé le palais du Cagan, devenu si désert que vous n'y trouveriez aucun vestige qui vous fît connaître qu'il y eût autrefois un édifice et des habitans. Dans cette guerre, toute la noblesse des Huns fut exterminée, et avec elle disparut toute sa gloire. On pilla tout l'argent et les trésors que les Huns avaient amassés dans un long espace de temps. Je ne me rappelle pas que, dans aucune autre guerre, les Français se soient enrichis

(1) La Pannonie était autrefois ce que nous appelons aujourd'hui la Hongrie. Ce dernier mot est un composé des noms de Huns et d'Avars.

autant que dans celle-ci. Jusqu'alors ils avaient été presque toujours pauvres; ils trouvèrent dans le palais du Cagan tant d'or, d'argent, de vêtemens, de si belles et de si riches dépouilles amassées dans la guerre, qu'on eût dit que, vengeurs des nations, ils enlevaient à juste titre aux Huns ce que ceux-ci avaient injustement ravi.

Deux seigneurs français seulement perdirent la vie dans cette guerre : l'un était Chéric, duc de Frioul, qui fut tué dans la Liburine (1) sous Tarse (2), ville maritime; il avait été surpris par les habitans de cette ville. L'autre était Gérolt, alors gouverneur de la Bavière : il fut tué dans la Pannonie, avec deux cavaliers qui l'accompagnaient, au moment où il se préparait à combattre; il reçut le coup mortel en allant à cheval,

(1) La Liburine, partie de l'Esclavonie.

(2) Tarse s'appelle aujourd'hui Arsie.

de rang en rang, haranguer ses soldats; on n'a pu savoir de quel main le coup était parti.

Au reste, cette guerre coûta peu de sang aux Français, et se termina à leur avantage. Elle fut longue, et cependant elle aurait pu durer davantage en raison de son importance. Elle ne fut pas plutôt terminée, que celle contre les Saxons cessa aussi définitivement, et d'une manière convenable, relativement à son importance et à sa durée.

CHAPITRE XIV.

Guerre de Bohême et de Livonie. La dernière guerre que soutient Charlemagne est celle contre les Normands. Piraterie et brigandages de ces peuples. Projets de Godefroy leur roi : il est tué par un de ses gardes, et la guerre est terminée.

Les guerres de Bohême et de Livonie qui s'élevèrent ensuite n'ont pas été longues; dirigées par Charles-le-Jeune, elles furent promptement terminées.

La dernière guerre que le roi eut à soutenir fut celle contre les Normands, appelés Danois. Ils s'étaient rendus agresseurs par quelques pirateries; bientôt après, multipliant leurs vaisseaux et les réunissant, ils avaient ravagé les bords de la Gaule et de la Germanie. Leur roi, nommé Godefroy, portait si loin son orgueil et ses espérances, qu'il se flattait d'asservir à son joug toute la

Germanie, la Frise et la Saxe, qu'il regardait déjà comme en son pouvoir. Il avait subjugué les Abodrites, ses voisins, et les avait rendus ses tributaires ; de plus, il se vantait qu'avant peu il serait, avec une armée formidable, à Aix où le roi habitait avec toute sa cour. Quoique ces propos ne fussent que de la jactance, on n'était point du tout éloigné d'y croire, et un grand nombre de personnes pensent qu'il aurait pu réaliser quelques-unes de ses menaces, en supposant qu'il n'eût pas commis de faute. Mais la mort le prévint ; il fut tué par un soldat de sa garde, et cet événement termina la guerre commencée.

CHAPITRE XV.

Charlemagne, par ses conquêtes, accrut presque de moitié le royaume que lui avait laissé Pepin son père. Désignation des pays conquis. Différens peuples se soumirent sans résistance.

Tel est le détail des guerres que Charlemagne fit en divers pays avec beaucoup de sagesse et de succès pendant l'espace de 47 ans que dura son règne. Par ses conquêtes, il accrut presque de moitié le royaume de France qu'il avait trouvé déjà considérable et puissant à la mort de Pepin son père.

Avant Charlemagne, le peuple français n'occupait que la partie de la Gaule, située entre le Rhin et la Loire, l'Océan et la Méditerranée, la partie de la Germanie qui est entre la Saxe, le Danube et la Sale qui sépare les Thuringes des Sorabes; il habitait en outre l'Allema-

gne et la Bavière; mais le roi ajouta par la guerre à l'héritage que lui avait transmis ses ancêtres, 1°. la Guyenne; 2°. le pays des Basques; 3°. toutes les Pyrénées; 4°. le meilleur territoire d'Espagne jusqu'à la rivière d'Èbre qui le traverse, prenant sa source dans la Navarre, et allant se jeter dans la Méditerranée, sous les murs de la ville de Tortose; 5°. toute l'Italie depuis Villefranche jusqu'à la Basse-Calabre, étendue qui comprend les frontières des Grecs et des Bénéventins, d'environ cinq cents lieues de long; 6°. la Saxe, qui forme une grande partie de la Germanie, aussi longue que tout ce qu'il en possédait déjà, mais deux fois aussi large; 7°. les deux Pannonies et le pays de Duce qui est au-delà du Danube; 8°. l'Istrie, la Liburine et la Dalmatie, excepté les villes maritimes qu'il laissa à l'empereur de Constantinople pour conserver l'amitié et la bonne intelligence qui

régnaient entre lui et ce souverain ; 9°. enfin toutes les nations étrangères et barbares qui peuplaient la Germanie, entre le Rhin et la Vistule, l'Océan et le Danube, toutes parlant à peu près la même langue, mais différentes entre elles de mœurs et de coutumes. Il les rangea si bien sous son obéissance qu'il les fit ses tributaires. Les Welatabes, les Sorabes, les Abodrites et les Bohémiens, qui sont à peu près les principaux de ces peuples, furent les seuls qui lui opposèrent de la résistance ; les autres, qui sont en bien plus grand nombre, se rendaient à lui, subjugués par le bruit de sa valeur, et sans l'obliger d'employer contre eux la force des armes.

CHAPITRE XVI.

Relations politiques de Charlemagne. Plusieurs rois lui écrivaient avec soumission. Le roi de Perse lui donna des preuves d'amitié. La puissance des Français était redoutée des Grecs et des Romains.

Charles augmenta encore la gloire de son règne par l'amitié et la bonne intelligence qu'il entretint avec plusieurs rois et plusieurs nations étrangères. Adelfonse, roi de Galicie et d'Asturie, avait pour lui tant de déférence et d'attachement, que, lorsqu'il lui écrivait, ou lui envoyait des ambassades, il le faisait comme s'il eût été son vassal. Les rois d'Écosse lui étaient également si dévoués en considération de sa loyauté, qu'ils ne se nommaient jamais autrement que ses sujets, ses serviteurs, et qu'ils l'appelaient leur seigneur et maître. On a

encore aujourd'hui de leurs lettres qui font foi de ce que j'avance ici.

Il eut des rapports de concorde et d'amitié si particuliers avec le roi de Perse Aaron qui, excepté l'Inde, était maître de tout le Levant, que ce prince engageait tous les autres rois à rechercher les bonnes grâces et l'amitié de Charlemagne, et qu'il le regardait comme le seul auquel il dut accorder des honneurs, et rendre des services. Ainsi, quand Charlemagne envoya, par son ambassade, des présens au saint sépulcre et aux lieux sanctifiés par la résurrection de Jésus-Christ notre sauveur, dès que les ambassadeurs furent rendus auprès du roi de Perse, et qu'ils lui eurent déclaré l'intention du roi leur maître, il ne se borna pas à leur permettre de remplir leur mission, il fit don à Charlemagne du lieu saint, et l'en proclama seigneur et maître. Lorsque l'ambassade voulut s'en retourner, il en

envoya une avec elle chargée de magnifiques présens pour le roi, de quantité de draps et de vêtemens d'un grand prix, de parfums et de beaucoup d'autres richesses du levant. Quelque temps auparavant, le roi, lui ayant demandé un éléphant, il le lui avait envoyé (1), encore bien qu'il n'eût que celui-là.

Les empereurs de Constantinople, Nicéphore, Michel et Léon, jaloux aussi d'avoir avec le roi des rapports de bonne intelligence et d'amitié, lui envoyèrent plusieurs ambassades, et comme, lorsqu'il prit le titre d'empereur, ils le soupçonnèrent d'ambition et craignirent qu'il ne voulût envahir leurs états, il s'appliqua à raffermir si bien ses anciennes relations de paix et d'amitié avec eux, qu'il dissipa leurs soup-

(1) On appelait cet éléphant Abulabaz. Il fut reçu par le roi, à Aix-la-Chapelle, le 20 juillet 802.

çons et leurs craintes. Telle était la puissance des Français, qu'elle excitait toujours la terreur et l'inquiétude parmi les Grecs et les Romains : de là le proverbe grec, *que le Français soit ton ami, mais non pas ton voisin.*

CHAPITRE XVII.

Charlemagne fait réparer ou rebâtir toutes les églises de son royaume. Il fait construire des vaisseaux destinés à combattre les Normands qui ravageaient les côtes de France. Il prend les mêmes mesures pour repousser les incursions des Maures en Italie.

Quoique le roi, devenu empereur, eût déjà de grands titres à la gloire dans l'accroissement de ses états et les victoires qu'il avait remportées sur les nations étrangères ; quoique ces grands objets l'occupassent continuellement, il ne laissa pas de commencer en divers endroits un grand nombre d'entreprises qui avaient pour but l'embellissement et l'utilité de son royaume. Il acheva quelques-unes de ses entreprises, au nombre desquelles il faut mettre avec raison, comme principales, la chapelle de Notre-Dame de la ville d'Aix, monument d'une

grande beauté, et le pont de Mayence sur le Rhin, qui avait cinq cents pas de longueur, la rivière ayant cette distance de large à l'endroit où il était établi. Ce pont, qui était de bois, fut incendié un an avant la mort du roi, qui avait décidé d'en faire construire un de pierre, mais qui mourut trop tôt pour l'exécution de ce projet. Il fit bâtir aussi de magnifiques palais; un dans les environs de Mayence, près d'un village appelé Injelheim; un autre à Neufviège, sur la rivière du Vahal qui borne au midi l'île de Hollande.

Il prit un soin particulier des églises de son royaume : partout où il sut qu'il y en avait de tombées en ruine, il manda aux évêques et aux curés, sous la direction de qui elles étaient, de les faire réparer ou rebâtir à neuf; et il prit bien ses mesures pour que cet ordre fût exécuté.

Sur les bords des principaux fleuves de

la Gaule et de la Germanie, qui se jettent dans l'Océan du côté du nord, il fit construire des vaisseaux destinés à combattre les Normands. Ces pirates étant dans l'habitude de faire des descentes sur nos rivages, et d'y détruire tout ce qu'ils y trouvaient, il mit des garnisons dans tous les ports de mer et à l'embouchure des fleuves où l'on construisait les vaisseaux, afin que les Normands ne pussent aborder sur aucun de ces points, ce qui eût effectivement lieu. Il prit les mêmes mesures de défense du côté du midi, le long des côtes de la mer de Narbonne et de Septimanie (1). Il mit aussi des garnisons tout le long des côtes d'Italie jusqu'à Rome, pour prévenir les incursions des Maures qui, depuis quelque

(1) Partie de la Provence où est aujourd'hui Béziers, appelée Septimanie, à cause qu'elle fut donnée par les Romains aux soldats de leur 7e légion.

temps, infestaient la Méditerranée. Au moyen de ces garnisons, les Maures en Italie, et les Normands dans la Gaule et la Germanie, ne purent, tant qu'il régna, exercer de grands brigandages, si ce n'est pourtant que les Maures prirent et saccagèrent Centrelles, ville d'Etrurie (1), que la trahison leur avait livrée, et que les Normands pillèrent quelques îles de la Frise, proche des côtes de la Germanie.

(1) Aujourd'hui la Toscane.

CHAPITRE XVIII.

Vie privée de Charlemagne. Il épousa successivement la fille du roi Didier, Hildegarde, Fastrade et Luidgarde. Il eut plusieurs maîtresses. Bertrade, sa mère, était très-honorée à sa cour ; elle mourut après Hildegarde.

Le roi fut tel que nous venons de le peindre dans les conquêtes qu'il fit pour agrandir son royaume, dans les moyens qu'il employa pour le défendre, et les soins qu'il prit de l'embellir.

Nous allons parler maintenant des lumières de ce prince, de l'excellent esprit qui l'animait, de la constance inébranlable avec laquelle il suivait ses desseins, quand la fortune lui était contraire, comme lorsqu'elle le favorisait ; nous finirons par traiter de tout ce qui tient à sa vie particulière et privée.

A la mort de Pepin son père, le roi

avait séparé le royaume avec son frère Carloman : il supporta l'inimitié jalouse et envieuse de ce frère avec une patience qu'on ne se lassait point d'admirer ; il la poussa si loin, que jamais il ne fit paraître la moindre humeur à ce sujet.

Après avoir donné cet exemple de modération et de fraternité, il épousa, à la sollicitation de sa mère, la fille de Didier, roi des Lombards ; il la répudia, on ne sait pourquoi, un an après son mariage.

Il épousa ensuite Hildegarde, qui était d'une très-grande famille du pays de Suève (1). Il eut d'elle six enfans : trois garçons, Charles, Pepin et Louis ; trois filles, Rhotrude, Berthe et Gisle (2). Il eut encore trois autres filles, Thedrade, Hildrude et Rothaïde, les deux pre-

(1) Suève était un royaume d'Allemagne.

(2) On ne donnait pas encore les titres de princes et princesses aux enfans des rois.

mières de sa femme Fastrade, originaire du pays des orientaux ou Germains; la troisième d'une dame qu'il entretenait, et dont maintenant je ne me rappelle pas le nom.

Après la mort de Fastrade, il épousa Luidgarde, native d'Allemagne, de laquelle il n'eut point d'enfans.

Cette dernière étant décédée, il entretint quatre dames, la première, Méthalgarde, dont il eut une fille nommée Rothilde; la seconde, Gersuinde, qui était Saxonne, dont il eut Adeldrude; la troisième, Reynie, qui lui donna Drogon et Hugon; et la quatrième, Adelluinde, de laquelle naquit Théodoric.

Sa mère, Bertrade, qui parvint à une grande vieillesse, acheva sa carrière auprès de lui, où il eut soin qu'elle fût très-honorée et eût une existence convenable. Le roi l'aimait et la révérait beaucoup. Ils n'eurent jamais qu'un différent ensemble : ce fut lorsqu'il répudia

la fille du roi des Lombards, qu'elle lui avait fait épouser. Elle mourut après Hildegarde, et après avoir eu la satisfaction de voir trois garçons et trois filles, enfans du roi son fils. Il la fit enterrer avec une grande pompe, à Saint-Denis, dans la même chapelle que le feu roi son père (1).

Charlemagne n'eut qu'une sœur nommée Gisse, qui, dès son jeune âge, avait été mise dans un couvent, où elle mourut quelque temps avant sa mère.

---

(1) Elle mourut le 4 juillet 783. La reine Fastrade était morte le dernier jour d'avril de la même année.

CHAPITRE XIX.

Education des enfans de Charlemagne. Il ne voulut point marier ses filles. Résultat de cet empêchement. Trois enfans du roi moururent avant lui; il en fut fort affligé. La mort du pape Adrien lui causa aussi de vifs regrets.

Charlemagne ne négligea point de faire instruire ses enfans et ses petits-enfans. On leur enseignait d'abord les arts libéraux, que le roi cultivait lui-même; ensuite, aussitôt que leur âge le permettait, on donnait aux fils des leçons d'équitation selon l'usage des Français, et on les formait aux exercices des armes et de la chasse. On apprenait aux filles à travailler de l'aiguille, à filer même, afin qu'elles eussent des préservatifs contre l'oisiveté, et qu'elles sussent faire des choses utiles. De tous les enfans du roi, il n'y en eut que trois qui moururent avant lui, Charles son fils

aîné, Pepin qu'il avait fait roi d'Italie, et Rhotrude, l'aînée de ses filles, qui avait été accordée avec Constantin, empereur d'Orient.

Pepin ne laissa qu'un fils nommé Bérichard, mais cinq filles, Adélaïde, Atale, Gundrade, Bertaide et Thédrase. Le roi montra pour ces enfans, plus particulièrement qu'en toute autre circonstance, la bonté et la sensibilité de son cœur. Il fit succéder, en Italie, Bérichard à son père; il se chargea de ses sœurs, qui vécurent en commun avec ses propres filles, et reçurent la même éducation.

Le roi ne supporta point la perte de ses enfans avec la résignation que semblait exiger de lui son grand caractère: il pleura leur mort, et en montra beaucoup de chagrin; sa tendresse paternelle n'était pas moins vive que son courage était sublime.

Il fut également très-sensible à la

nouvelle de la mort du pape Adrien (1), l'un de ceux auxquels il était le plus attaché; il le pleura aussi amèrement que si c'eût été un frère ou une sœur qu'il eût vivement affectionné : telle était la sensibilité du roi pour ses amis. Il était en amitié d'un commerce facile et constant, et il cultivait avec soin l'attachement que ses alliés avaient pour lui.

Il était si attentif à surveiller l'éducation de ses enfans, que, lorsqu'il était chez lui, il ne les perdait jamais de vue. Ils mangeaient toujours à sa table, et il fallait qu'ils fussent de toutes ses parties. Ses fils l'accompagnaient à cheval, et ses filles le suivaient escortées par un certain nombre de gentilshommes et d'écuyers chargés de ce service.

Ses filles étaient les plus belles et les plus aimables personnes qu'il y eût au monde; et, quoiqu'il les aimât beaucoup,

(1) Il mourut l'an 796; Léon III lui succéda.

il est à remarquer qu'il ne voulut jamais les marier ni aux princes étrangers, ni aux grands seigneurs de son royaume, et que, jusqu'à sa mort, il les garda toutes à sa cour, ne pouvant, disait-il, se résoudre à se priver de leur société. Il jouit, par ce moyen, du bonheur de vivre toujours en famille, et il fut heureux père. Cependant il éprouva qu'on ne contrarie pas impunément le vœu de la nature; mais il ferma les yeux sur la conduite de ses filles; et, sentant vraisemblablement qu'il était la cause première de leurs fautes, il ne crut pas devoir leur en faire aucuns reproches.

CHAPITRE XX.

Pepin, fils naturel de Charlemagne, conspire contre son père; la conspiration est découverte; Pepin est enfermé dans un monastère; ses complices sont punis de mort. Autre conspiration en Germanie; les conspirateurs sont arrêtés; trois d'entre eux résistent, et sont tués.

Le roi avait eu d'une de ses maîtresses un fils qu'on appela Pepin, dont je n'ai rien dit en parlant de ses enfans. Ce fils était d'une figure agréable, mais difforme du reste de sa personne, par l'effet d'une bosse dont il était affligé. Tandis que son père, faisant la guerre aux Huns, tenait son quartier d'hiver en Bavière, il feignit d'être malade, afin de ne point aller le rejoindre, et conspira contre lui, d'accord avec plusieurs grands seigneurs français qui lui avaient fait concevoir la folle espérance de pouvoir être élu roi.

Leurs trames et la conspiration furent découvertes ; les complices de Pepin furent condamnés à mort, et lui fut tondu, et, à sa demande, enfermé au monastère de Prume.

Avant cette conjuration, on en avait découvert une plus sérieuse en Germanie (1); les auteurs de celle-ci furent presque tous condamnés au bannissement ; quelques-uns d'entre eux eurent de plus les yeux crevés ; on n'en condamna que trois à la mort. Ils résistèrent l'épée à la main à ceux qui vinrent les arrêter, en tuèrent quelques-uns, se défendirent jusqu'à l'extrémité, et ne purent être saisis vivans. On regarde la reine Fastrade comme la cause de ces conspirations contre le roi, parce qu'on s'apercevait qu'il se laissait influencer par elle, et se prêtait, par condescendance, à des actes de barbarie et de mé-

(1) Dans le diocèse de Trèves.

chanceté ; qu'il laissait corrompre son naturel sensible et bon, lui qui, toute sa vie, avait été aimé et chéri des siens et de tout le monde, lui à qui, jusque-là, personne n'avait reproché ni une injustice, ni une cruauté.

CHAPITRE XXI.

Charlemagne accueillait les étrangers et les voyageurs avec bonté et libéralité.

Le roi aimait à exercer l'hospitalité envers les voyageurs et les étrangers; il avait grand soin qu'ils fussent bien reçus et bien traités chez lui. Aussi, il en venait un si grand nombre qu'on les regardait, avec raison, comme une charge onéreuse, non seulement pour le palais, mais aussi pour le royaume. Le roi seul était si bon, si libéral, que cette charge ne lui pesait point, et qu'il se trouvait dédommagé des embarras et des dépenses qu'elle lui occasionnait, par le plaisir d'être généreux et de passer pour tel.

CHAPITRE XXII.

Portrait de Charlemagne ; sa manière de vivre ; il aimait les exercices du cheval et de la chasse. Il fit bâtir à Aix des bains où il prenait plaisir à nager ; ses enfans et ses confidens l'accompagnaient.

Charlemagne, roi et empereur, était grand et robuste de corps ; sa taille était haute, mais non extraordinaire ; elle était de sept fois la longueur de son pied ; il avait la tête ronde au sommet, les yeux grands et vifs, le nez un peu long, le teint frais ; l'ensemble de son visage ouvert et riant semblait répandre une certaine grâce sur toute sa personne, soit qu'il fût assis ou debout, et quoiqu'il eût le cou gros et court, et le ventre un peu saillant ; du reste ses membres étaient bien proportionnés à son corps : sa démarche était assurée et son maintien grave et uniforme ; sa voix

était claire et sonore, mais trop faible relativement à sa corpulence. Il fut toute sa vie sain et robuste, excepté pendant les quatre dernières années, durant lesquelles il fut sujet aux fièvres, et devint même infirme d'un pied. Malgré ces indispositions, il se gouverna plus à sa fantaisie que selon l'avis des médecins qu'il n'aimait guère, parce qu'ils lui défendaient le rôti qui avait toujours flatté son goût, et voulaient qu'il remplaçât ce mets par la viande bouillie.

Il se livrait fréquemment aux exercices du cheval et de la chasse, comme c'était alors d'usage chez les Français, auxquels peut-être aucun peuple ne pouvait être comparé pour ces sortes d'exercices.

Il prenait plaisir aux bains d'eau provenant de source chaude. Il s'exerça tant à nager, et devint si habile nageur, qu'il eût été impossible d'en trouver un plus fort que lui. Pour prendre ce plai-

sir plus à son aise, il fit bâtir de superbes bains à Aix, où, sur la fin de sa vie, il fixa sa demeure jusqu'à sa mort. Il n'invitait pas seulement ses enfans à partager cet innocent plaisir (1), mais aussi les grands de sa cour, ses confidens, et même quelquefois les officiers de ses gardes, de façon qu'on eût pu trouver parfois jusqu'à cent personnes et plus se baignant avec le roi, toutes ensemble dans le même local.

---

(1) Il paraît qu'alors les bains n'étaient considérés que comme un simple amusement.

CHAPITRE XXIII.

Costume de Charlemagne : les jours de fête ou de réception son habillement était magnifique; ordinairement il était simple et de peu d'éclat.

Charlemagne s'habillait à la mode de son pays, c'est-à-dire, à la française : il portait sur la peau la chemise et le haut-de-chausses de lin, la robe serrée par une ceinture de soie, le bas-de-chausses avec les jarretières ; sa chaussure était une espèce de bottes qui lui montaient jusqu'au genou. L'hiver, il se couvrait les épaules et la poitrine d'une peau de loutre, arrangée en façon de collet, par dessus laquelle il portait un saye de couleur bleue. Il avait toujours l'épée au côté ; celle qu'il portait ordinairement avait la poignée et le pommeau d'or ou d'argent ; il en portait une garnie de diamans les jours de grande

fête, ou quand il recevait quelque ambassade venue de l'étranger. Il ne voulait point faire usage d'étoffes ou d'ornemens fabriqués hors de son royaume; il n'en porta jamais qu'à Rome, où une fois, sur l'invitation du pape Adrien, et une autre fois, sur celle du pape Léon, il prit une robe longue, un manteau et des souliers à la romaine.

Les jours de fête, il portait une robe de drap d'or, et des souliers ornés de diamans : son saye était fermé par une agraffe d'or; sa couronne était aussi d'or et de diamans d'un grand prix. Les autres jours, son ajustement différait peu de celui d'un simple seigneur.

CHAPITRE XXIV.

Sobriété et tempérance de Charlemagne. Pendant le repas il se faisait lire l'histoire. Quelles étaient ses occupations le matin à son lever.

Le roi était sobre, et surtout buvait peu; il détestait l'excès du vin, non-seulement dans lui-même et les siens, mais aussi dans quelque personne que ce fût. Il lui était moins facile de se priver de manger que de boire; il se plaignait souvent que le jeûne nuisait à sa santé. Il différait le plus qu'il pouvait les festins, et n'en donnait que dans les grandes fêtes; mais aussi il y invitait beaucoup de monde. Son dîner ordinaire était de quatre plats, outre le rôti que les chasseurs lui apportaient encore à la broche, et duquel il mangeait avec plus de plaisir que de tout autre mets.

Pendant le repas, il écoutait quelque

savant qui l'entretenait de quelques bons préceptes de philosophie ; ou on lui racontait quelque anecdote ; ou il se faisait lire l'histoire des anciens rois. Il se plaisait beaucoup à la lecture des écrits de saint Augustin, même à celle du livre intitulé de *la Cité de Dieu*. Il buvait si peu de vin, ou de toute autre boisson, qu'il était rare qu'il bût à son repas plus de trois coups. L'été, après son dîner, qu'il faisait vers midi, il mangeait de quelques fruits, buvait un coup, se déshabillait entièrement, et allait se mettre au lit, où il reposait deux ou trois heures.

La nuit, son sommeil était si léger, qu'il l'interrompait quatre ou cinq fois, non seulement par un simple réveil, mais aussi en se levant. Il ne souffrait pas que personne, même de sa maison, entrât dans sa chambre pendant qu'il s'habillait ; cependant, lorsque le comte du palais venait lui annoncer quelque

contestation, qu'on ne pouvait décider sans qu'il eût prononcé lui-même, alors il ordonnait qu'on fît entrer, et qu'on lui amenât les parties intéressées; et, comme s'il eût été sur son tribunal pour juger, il examinait l'affaire et rendait la décision. Ces sortes d'audience ne l'occupaient pas exclusivement aux heures de son lever : s'agissait-il de faire quelque chose pour les personnes de sa maison, d'accorder quelque charge, souvent il le faisait en s'habillant.

CHAPITRE XXV.

Charlemagne était éloquent. Il parlait latin aussi bien que français, et entendait le grec. Il aimait les savans. Il s'appliqua à l'astrologie. Il ne savait pas écrire.

Le roi avait le don de la parole; il s'énonçait avec élégance et clarté; son éloquence était abondante et facile. Il avait appris les langues étrangères, et parlait latin aussi facilement que français; il possédait le grec, mais il l'entendait beaucoup mieux qu'il ne le parlait; enfin, il était si instruit, disait de si bonnes choses, et s'exprimait si bien, qu'en l'écoutant on eût pu le prendre pour un professeur d'éloquence.

Il cultiva toute sa vie les arts libéraux, aima les savans, et les combla d'honneurs et de biens. Son maître de grammaire fut Pierre de Pise, diacre, homme

âgé. Celui qui le dirigea dans l'étude des autressciences, se nommait Aubin Alcuin, aussi diacre, venu d'Angleterre et Saxon d'origine, l'homme de son temps le plus versé dans tous les genres de savoir (1). Sous ce maître, le roi se livra avec ardeur à l'étude de la rhétorique, de la logique, et notamment de l'astrologie à laquelle il donna beaucoup de temps et d'application; il prit surtout plaisir à la science appelée compost (2), et travailla constamment à s'instruire du cours des astres et des signes célestes.

Il voulut apprendre à écrire; dans ce dessein il portait sur lui des tablettes, des stylets et des livres qu'il plaçait aussi sous le chevet de son lit, afin de s'exer-

(1) Nous avons de lui plusieurs ouvrages écrits en latin.

(2) Partie de l'astrologie qui considère le temps dans ses rapports avec le cours du soleil et de la lune.

cer à former des lettres, mais il avait commencé trop tard ce travail; et toute la peine qu'il y prit fut à peu près inutile.

CHAPITRE XXVI.

Piété de Charlemagne. Il fit bâtir à Aix une chapelle magnifique. Il corrigea la manière de lire et de psalmodier.

Charlemagne professa toujours, avec beaucoup de piété, la religion chrétienne qui lui avait été enseignée dès son enfance; animé de cet esprit, il fit bâtir à Aix une chapelle magnifique, qu'il enrichit d'une grande quantité d'or et d'argent, qu'il pourvut de chandeliers et de luminaire, et dont il fit faire les portes et les grilles en cuivre pur. Ne pouvant se procurer du marbre ailleurs qu'à Rome et à Ravenne, il en fit venir de ces deux endroits, pour construire les piliers de cette chapelle. Il était exact à l'église; il y allait matin et soir, et la nuit même aux heures du service divin, à moins que quelque in-

disposition ne l'en empêchât. Il recommandait soigneusement que toutes les cérémonies du culte se fissent avec le plus de dignité et de décence possible; il poussait même l'attention jusqu'à ordonner aux gardes et aux sacristains d'entretenir la plus grande propreté dans l'église. Il donna à sa chapelle un grand nombre de calices et d'autres vases sacrés d'or ou d'argent, surtout une si grande quantité de draps et d'ornemens pour les ministres du culte, que, pendant le service divin, même les portiers de l'église, qui sont les moindres officiers, étaient revêtus d'ornemens préparés pour eux, et n'exerçaient jamais leur ministère en habit.

Il corrigea avec soin la manière de lire et de psalmodier; il excellait dans l'un et l'autre de ces deux genres, quoiqu'il ne lût jamais en public, et ne chantât que tout bas avec les autres.

CHAPITRE XXVII.

Charlemagne soulageait les pauvres ; sa charité s'étendait jusqu'en Egypte et en Syrie. Il avait une grande prédilection pour les lieux sacrés.

Le roi était très-porté à soulager les pauvres, et à cette libéralité que les Grecs nomment *miséricorde*, *piété*, et que nous appelons aumône. Il ne se bornait pas à secourir seulement les pauvres de son voisinage et de son royaume ; il étendait sa charité jusqu'en Égypte, en Syrie, en Afrique, à Jérusalem, à Alexandrie, à Carthage, où il savait que les Chrétiens vivaient dans la misère et les souffrances. Pour leur aider et adoucir leur sort, il cherchait à gagner la bienveillance des rois d'outre-mer, afin que les malheureux Chrétiens, qui étaient dans leurs états, en considération de

son amitié, fussent traités plus humainement.

Il avait une grande prédilection pour les lieux sacrés; il fit à l'église de Saint-Pierre de Rome des présens considérables, tant en or qu'en argent et en diamans; il fit aussi de magnifiques présens aux papes, et, pendant tout le cours de son règne, il n'eut rien tant à cœur que d'employer tous les moyens possibles pour rétablir Rome dans sa première splendeur, et lui rendre son ancienne prépondérance. Il voulait que l'église romaine fût par lui non seulement raffermie et défendue, mais encore qu'elle fût, plus qu'aucune autre, comblée de richesses, de magnificence et de trésors.

CHAPITRE XXVIII.

Charlemagne n'alla que quatre fois à Rome dans l'espace de quarante-sept ans. A son dernier voyage en cette ville, il reçut le nom d'empereur et d'Auguste. Jalousie des empereurs d'Orient.

Charlemagne, malgré cette grande prédilection pour Rome, n'y alla que quatre fois pendant l'espace de quarante-sept ans que dura son règne, pour s'acquitter de vœux qu'il avait faits; encore la dernière fois n'y fut-il pas seulement par un motif de piété, mais aussi pour secourir le pape Léon III, qui l'avait envoyé prier de venir le défendre contre les Romains qui lui avaient fait essuyer toutes sortes d'outrages et de cruautés, comme de lui arracher les yeux, de lui couper la langue (1). Le

(1) Ils ne commirent point en effet ces crimes, mais ils furent accusés de les avoir médités.

roi vint donc à Rome pour rétablir dans les États de l'église, l'ordre singulièrement troublé. Il passa tout un hiver dans cette ville, et ce fut pendant ce temps que le nom d'Empereur et d'Auguste lui fut donné; il l'accepta tellement contre son gré, qu'il jura que le jour que le pape le lui donna, s'il eût pu connaître d'avance l'intention de ce pontife, il se serait abstenu de venir à l'église, quoiqu'on y célébrât, ce même jour, une des fêtes les plus solennelles de l'année (1).

Les empereurs d'Orient furent très-fâchés et très-mécontens, quand ils apprirent que le roi des Français avait pris le titre d'empereur. Quant à lui, il ne fut point ému de leurs murmures; il les supporta avec patience, et triompha de leur jalousie et de leur ressentiment à force de bons procédés et de loyauté.

---

(1) C'était le jour de Noël de l'an 801.

Il avait sans doute plus de générosité qu'eux, car il ne cessa point de leur envoyer de fréquentes ambassades, et de leur adresser des lettres dans lesquelles il les traitait de frères.

CHAPITRE XXIX.

Charlemagne songeait à corriger et à compléter la législation française : il ne fit qu'ajouter quelques articles aux anciennes ordonnances. Il donna de nouveaux noms aux douze mois de l'année et aux vents.

QUAND le roi fut revêtu du titre d'empereur, il considéra que les lois et les ordonnances qui régissaient son peuple présentaient de grandes imperfections, en ce que les Français avaient deux sortes de législations contradictoires entre elles; il projeta de remédier à cet inconvénient, en corrigeant et faisant accorder ensemble ces deux législations, mais il n'exécuta point ce projet; il ajouta seulement aux anciennes ordonnances quelques articles qui encore restèrent incomplets; il fit néanmoins mettre par écrit les lois et les coutumes des divers pays soumis à sa domination; elles n'é-

taient connues que par tradition; il les rendit publiques.

Il fit mettre aussi par écrit, pour en perpétuer la mémoire, les vieilles chansons françaises qui roulaient sur les guerres, les actions et l'héroïsme des rois et des princes des siècles passés.

Il commença une grammaire de la langue française.

Les mois étaient désignés, partie par des noms latins, partie par des noms étrangers; il leur donna de nouveaux noms conformes au langage usité par son peuple. Il fit de la même manière une nomenclature pour les douze vents, qui auparavant comptaient à peine quatre noms dans la langue française.

Voici d'abord comme il appela les mois :

Janvier......... *Wintermonet.*
Février......... *Hornug.*
Mars........... *Lentzmonet.*
Avril........... *Ostermonet.*

Mai............	*Wunnemomet.*
Juin............	*Brachmonet.*
Juillet..........	*Heumonet.*
Août............	*Anmonet.*
Septembre.......	*Herbstmonet.*
Octobre.........	*Wunmonet.*
Novembre.......	*Windmonet.*
Décembre.......	*Heiligmonet.*

Il donna aux vents les noms qui suivent:

L'Est............	*Ostremerynd.*
Le Sud-Est........	*Ostsundrest.*
Le Sud-Ouest......	*Sundostren.*
Le Sud...........	*Sundren.*
L'Ouest-sud-Ouest...	*Sundwestren.*
Le Sud-Ouest......	*Westsund.*
L'Ouest...........	*Westren.*
L'Ouest-Nord-Ouest.	*Westnordren.*
Le Nord-Ouest.....	*Nordwestren.*
Le Nord..........	*Nordren.*
Le Nord-Est.......	*Nordestren.*
Le Pacifique......	*Ostnordren* (1).

(1) Le langage français d'alors, comme on le

CHAPITRE XXX.

Charlemagne assemble les grands de son royaume, et fait reconnaître pour héritier du trône impérial, Louis, roi de Guyenne, son fils. Mort de Charlemagne.

Sur la fin de sa vie, le roi, se sentant accablé par la vieillesse et les maladies, fit venir auprès de lui son fils Louis, roi de Guyenne, le seul qui lui restât de ses enfans avec la reine Hildegarde; et, ayant réuni en assemblée générale tous les grands seigneurs du royaume, et recueilli leur avis et leurs suffrages unanimes, il l'associa au gouvernement de ses états, le déclara héritier de la dignité impériale, lui mit la couronne sur le front, et le fit proclamer empereur et Auguste. Toute l'assemblée

---

voit par cette nomenclature, avait beaucoup d'analogie avec l'allemand.

fut très-satisfaite de ces dispositions qui semblaient avoir été inspirées au roi par le ciel même pour le plus grand avantage de son empire ; ce qui, en effet, accrut beaucoup sa prépondérance, et le rendit plus redoutable aux autres nations.

Après cette cérémonie, il renvoya son fils en Guyenne, et lui, selon sa coutume, et malgré son grand âge, fut à la chasse, dans un endroit qui n'est pas très-éloigné de son palais d'Aix, et là il passa le reste de l'automne.

Il revint à Aix vers le commencement de novembre pour y passer l'hiver. Il fut pris, dans le courant du mois de janvier, d'une fièvre violente qui le força de garder le lit. Aussitôt qu'il connut bien la nature de son mal, il s'abstint de manger, ainsi qu'il le faisait ordinairement dans cette sorte de maladie, imaginant que l'abstinence pouvait la guérir, ou du moins la rendre moins aiguë :

mais avec la fièvre il fut atteint d'une douleur de côté que les Grecs nomment pleurésie ; de sorte qu'étant affaibli par le jeûne, et ne faisant usage que de boissons prises encore en petite quantité, le septième jour de sa maladie il succomba, et rendit l'ame à Dieu, le 28 janvier, à trois heures du jour (1), âgé de 72 ans, et en ayant régné 47.

---

(1) Cette heure répond à peu près à notre dixième heure avant midi, en se réglant sur nos horloges qui commencent leurs 12 heures à minuit.

CHAPITRE XXXI.

Obsèques de Charlemagne. Il est enterré dans la chapelle qu'il avait fait bâtir à Aix. Inscription mise au-dessus de son tombeau.

Le corps de Charlemagne fut lavé et vêtu selon la cérémonie accoutumée ; ensuite il fut en grande pompe funèbre, et au milieu des gémissemens et des pleurs du peuple, porté à l'église et enterré.

On fut d'abord indécis sur le choix du lieu où l'on devait l'inhumer, attendu que, de son vivant, il n'avait rien prescrit touchant sa sépulture ; mais l'opinion générale fut qu'il ne pouvait être enterré plus convenablement que dans cette chapelle, qu'il avait lui-même, à ses propres dépens, fait bâtir à Aix, pour l'amour de Dieu, de N. S. J. C. et en l'honneur de la sainte et divine vierge Marie sa

mère : il fut donc inhumé dans cette chapelle, le même jour qu'il mourut. Au-dessus de son tombeau, on éleva une arcade où l'on plaça son image, et son épitaphe conçue ainsi qu'il suit :

Sous ce tombeau gît le corps de Charles-le-Grand, empereur catholique, qui, par ses nobles travaux, agrandit le royaume des Français, et rendit son peuple heureux durant l'espace de 47 ans ; il mourut septuagénaire, l'an de grâce 814, de l'indiction VII, le 28 janvier (1).

(1) Sub hoc conditorio situm est corpus Caroli Magni, atque orthodoxi imperatoris qui Francorum nobiliter ampliavit, et per annos XLVII feliciter tenuit : decessit septuagenarius, anno Domini DCCCXIV, indictione VII, V calend. februarii.

CHAPITRE XXXII.

Présages de la mort de Charlemagne. Chute de cheval que ce prince fit en Saxe. Le pont de Mayence est incendié. Le tonnerre tombe sur la chapelle du palais d'Aix. Le roi ne fit point attention à ces présages.

Plusieurs présages nous annoncèrent et durent faire pressentir au roi lui-même, que le terme de son existence approchait. Durant les trois dernières années de sa vie, il y eut souvent des éclipses de soleil et de lune; l'on vit même pendant sept jours une tache noire sur le disque du soleil. Le jour de l'Ascension, une galerie que le roi avait fait construire entre sa chapelle et son palais, s'écroula jusqu'en ses fondemens. Le pont de bois sur le Rhin, à Mayence, qu'on avait été dix ans à construire, et qui semblait par sa masse et sa solidité devoir durer toujours, fut consumé en

trois heures par un incendie si violent, qu'il n'en resta pas un vestige au-dessus de l'eau.

Dans la dernière expédition que le roi fit en Saxe, contre Godefroy, roi de Danemarck, certain jour qu'il était sorti de son camp avant le lever du soleil, et qu'il commençait à se mettre en marche, on vit tout-à-coup une flamme d'un grand éclat descendre du ciel serein, et passer rapidement de droite à gauche. Au moment même où l'on admirait ce phénomène, le cheval du roi tomba la tête entre les jambes, et le roi lui-même fut désarçonné avec tant de roideur que l'agraffe de son saye fut brisée et son baudrier déchiré. Il se releva pourtant, tout froissé qu'il était, sans donner à ceux qui étaient présens, le temps de le secourir. Le javelot qu'il avait à la main au moment de sa chute, lui échappa, et sauta à vingt pas de distance.

Le palais d'Aix parut trembler plu-

sieurs fois, et, dans les appartemens du roi, les lambris ne cessèrent de craquer.

Le tonnerre tomba aussi sur la chapelle où Charlemagne fut enterré peu de temps après, et la pomme d'or qui en décorait le toit, fut enlevée par la foudre et jetée sur la maison de l'évêque, qui était adjacente. Dans le chœur de cette chapelle on avait écrit en sinople, entre les arcades de haut et celles de bas, le nom de celui qui avait fait construire l'édifice, on lisait à la dernière ligne, *Charles, prince*, on remarqua qu'en l'année où le roi mourut, peu de mois avant sa mort, les lettres qui formoient le mot *prince* s'étaient tellement effacées qu'on ne les distinguait plus. Mais Charlemagne ne parut point frappé de ces prodiges, soit qu'il dissimulât, soit qu'il les regardât comme insignifians.

CHAPITRE XXXIII.

Charlemagne avait songé à régler sa succession par testament; mais il s'y était pris trop tard pour assurer l'exécution de ce projet. Partage qu'il fit trois ans avant sa mort.

Charlemagne songea à régler par testament ce qu'il voulait laisser à ses filles et à ses enfans illégitimes; mais ce projet, tardivement conçu, ne pouvait plus s'exécuter. Cependant, trois ans auparavant sa mort, il fit le partage de ses trésors et de son mobilier, en présence de ses amis et de ses ministres; et il les conjura de ne rien changer, après sa mort, à ce partage qu'ils avaient confirmé par leur assentiment. L'acte qui fut dressé en cette circonstance est ainsi conçu:

« Au Nom du Seigneur Dieu Tout-Puissant le Père, le Fils et le Saint-Esprit: Legs et partages que le très-glorieux et

très-pieux empereur Charlemagne, l'an 811 de N. S. J. C., après un règne de quarante-trois ans en France et de trente-six en Italie, a résolu de faire, et a faits avec l'aide de Dieu, de l'argent et des effets précieux qui se sont trouvés dans son trésor. Le but du testateur a été surtout de déterminer, par un acte solennel, selon l'usage des Chrétiens, ce qu'il entend donner aux pauvres, et aussi d'assigner à chacun de ses héritiers ce qui doit lui revenir, afin qu'il ne s'élève aucune contestation judiciaire au sujet des partages. En conséquence, cedit jour, il a d'abord divisé en trois parties l'or, l'argent, les pierreries qui étaient dans son trésor, et toutes ses richesses mobilières; ensuite, subdivisant deux parties en vingt-une parts, il s'est réservé un tiers en intégrité. Comme il y a dans le royaume vingt-une villes métropolitaines, il a ordonné que chaque archevêque métropolitain reçût une des

vingt-une parts des mains de ses héritiers et de ses amis, à titre d'aumône, et qu'il la partageât de telle sorte, que le tiers de cette part demeurât à son église, et que les deux autres tiers fussent divisés entre ses suffragans. Chacune de ces vingt-une parts fut enfermée séparément, et on y mit l'indication du nom de la ville où elle devait être portée. Les villes métropolitaines qui devaient recevoir ces libéralités sont Rome, Ravenne, Milan, Frioul, Grade, Cologne, Mayence, Juvanum, maintenant Saltzbourg, Trèves, Sens, Besançon, Lyon, Reims, Arles, Vienne, Moustier en Tarentaise, Ambrun, Bordeaux, Tours et Bourges.

» Le testateur s'est réservé un tiers en intégrité, afin qu'extraction faite des deux autres tiers, ainsi qu'il est dit ci-dessus, ce tiers réservé servît à ses besoins journaliers, comme non aliéné par aucune disposition testamentaire, et cela tant qu'il vivrait, ou tant qu'il le jugerait

à propos; mais, après la mort ou en cas de retraite volontaire de l'empereur, ce tiers sera subdivisé en quatre parts, dont la première sera ajoutée aux vingt-une parts sus-mentionnées; la seconde, partagée selon la justice, entre ses fils et filles et leurs descendans; la troisième, employée au soulagement des pauvres, selon la coutume des vrais Chrétiens; et la quatrième, distribuée aux domestiques et serviteurs employés dans l'intérieur du palais impérial. A ce tiers, qui consiste, comme les deux autres, en or et en argent, le testateur veut qu'on ajoute l'airain, le fer, et autres métaux, soit en vases, ustensiles, armures ou habillemens, et tous les autres meubles précieux ou vils, comme couvertures, lits, tapis, et tout ce qui sera trouvé dans son trésor et dans sa garde-robe, afin que les parts qui en seront faites soient plus fortes, et que celle applicable aux pauvres puisse s'étendre à un plus

grand nombre de malheureux. Il ne sera point fait de partage du mobilier de la chapelle, ni de tout ce qui sert à l'église, et qui a été donné soit par le roi, soit par son père ; mais, s'il se trouvait des vases, des livres ou des ornemens qui n'eussent point été réellement donnés à cette chapelle, il sera permis, à ceux qui le voudront, de se les procurer, moyennant qu'ils en payent la valeur sur estimation. Il en sera de même pour tous les livres renfermés dans les bibliothèques du testateur. On en fera la vente, et le prix en sera distribué aux pauvres.

Entre autres meubles précieux, l'empereur possède trois tables d'argent et une d'or, d'une grandeur et d'une pesanteur extraordinaire. Il ordonne que celle de ces tables qui est carrée, et qui contient le plan de la ville de Constantinople, soit portée à l'église de Saint-Pierre de Rome, avec les autres présens faits à la même église. Une autre, qui est de

forme ronde, et sur laquelle est gravé le plan de la ville de Rome, sera donnée à l'évêque de Ravenne. La troisième, qui est la plus précieuse et par le poids de la matière et par la perfection du travail, sur laquelle sont tracés, avec un art admirable, trois globes qui représentent le monde entier; et la quatrième, qui est d'or, comme il est dit ci-dessus, seront ajoutées à cette troisième part que les héritiers de l'empereur doivent partager entre eux, distraction faite de ce qui en revient aux pauvres. »

CHAPITRE XXXIV.

Noms des évêques, abbés et comtes qui furent présens au testament de Charlemagne.

L'ACTE que nous venons de rapporter fut fait et rédigé en présence des évêques, abbés et comtes qui ont pu se trouver à la cour. Les évêques furent Hildeband, Riculfe, Arnoul, Volfaire, Bernuin, Laidrade, Jean, Théodulfe, Jessé, Helton, Walgand; les abbés furent Fridegise, Adalunge, Angilbert, Juninon; les comtes furent Walach, Méginhere, Othulfe, Etienne, Uroch, Buchard, Méginard, Hatton, Riccuin, Eddon, Arcangaire, Gerholt, Béron, Hildegaire, Riculfe.

L'empereur étant décédé, Louis son fils, qui, selon la volonté de Dieu, lui succéda, n'eut pas plutôt connu cet acte,



qu'il en fit exécuter toutes les dispositions avec tout le zèle et toute la piété possible.

FIN.



TABLE DES CHAPITRES.

FIN DE LA TABLE.

